



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Menace islamiste

Question au Gouvernement n° 970

Texte de la question

MENACE ISLAMISTE

Mme la présidente . La parole est à M. Sébastien Chenu.

M. Sébastien Chenu . Monsieur le premier ministre, c'est avec beaucoup de gravité que je viens vous interpellier nom du groupe du Rassemblement national et probablement au nom de millions de Français qui sont choqués. Ce matin, à 9 heures et demie, un individu a volontairement ciblé et renversé des cyclistes et des piétons entre Dolus-d'Oléron et Saint-Pierre-d'Oléron, faisant dix victimes, dont deux grièvement blessées. Je veux penser évidemment à ces victimes – beaucoup de nos collègues l'ont fait – en particulier bien sûr à Emma, âgée de 22 ans, collaboratrice parlementaire de notre collègue Pascal Markowsky, hospitalisée dans un état grave. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes RN, LIOT et UDR.)* L'interpellé, selon le procureur de la République, aurait crié : « Allah akbar ! »

Hier dans le Tarn-et-Garonne, sur fond d'islamisme, ce sont des gendarmes qui ont été menacés au couteau par une femme qui faisait l'apologie du terrorisme et de Ben Laden.

Plus une seule commune, plus un seul quartier ne se sent à l'abri de tels événements. Les constats, les chiffres, les paroles rassurantes n'ont évidemment plus lieu d'être. Il va falloir les dépasser. Afin de ne jamais être ambigu, il y a urgence à définir l'islamisme. Il y a urgence à identifier, débusquer, traquer et combattre l'hydre islamiste dans chacun de ses relais, dans chacun de ses financements, dans chacun de ses discours, dans chacun de ses soutiens politiques. Quelle que soit la nature des événements de ce matin, la menace islamiste sur notre pays n'a jamais été aussi forte. Vous devez lui mener la guerre ici et maintenant car demain il sera trop tard. Avec le Bataclan, il y a dix ans, la France a déjà payé un trop lourd tribut à l'islamisme. Monsieur le premier ministre, que comptez-vous faire ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur. *(Vives et longues protestations sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

S'il vous plaît, mes chers collègues !

Un député du groupe RN . Qui est cette dame ?

Mme la présidente . N'avez-vous pas honte ? Elle n'a pas encore dit un mot. Écoutez la réponse que Mme la ministre va vous apporter ! *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes EPR, LFI-NFP, SOC, EcoS, Dem, HOR, LIOT et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe DR.)* Soyez respectueux des membres du gouvernement et des femmes qui s'expriment dans l'hémicycle !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur . Mes premières pensées vont naturellement aux victimes d'un acte tragique et odieux que nous devons tous condamner. Elles vont également

aux familles et aux proches des personnes blessées, dont tout le gouvernement est solidaire. À l'heure où je vous parle, deux personnes se trouvent dans un état grave, parmi lesquelles l'assistante d'un groupe politique.

Mme Hanane Mansouri . C'est la revue de presse, en fait !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée . Non, ce n'est pas la revue de presse, c'est la vie des gens, et notre mission commune est de trouver des solutions pour la défendre.

M. Julien Odoul . Répondez à la question !

Mme la présidente . Écoutez-la !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée . Il semble que vous ne vouliez pas entendre de réponse. La question porte sur des faits dramatiques pour lesquels le gouvernement est complètement mobilisé. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.)* L'auteur de l'acte commis ce matin a été interpellé et une enquête a bien sûr été ouverte. C'est désormais à la justice – et à elle seule – de faire son travail.

Une députée du groupe EcoS . Ils n'aiment pas la justice !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée . Le conducteur arrêté est un Français de 35 ans habitant l'île d'Oléron. Il est connu pour des faits de droit commun et inconnu de tous les services de renseignements. Il est entendu par les gendarmes dans le cadre de sa garde à vue. À la demande du premier ministre, le ministre de l'intérieur s'est rendu sur l'île dès que les faits ont été connus.

M. Hervé de Lépinau . On croirait entendre un flash sur France Bleu...

Mme Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée . Il se tient bien sûr auprès des victimes et de toutes les forces de secours engagées. Dans l'attente d'autres éléments d'information, j'invite chacun à la prudence. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, SOC et Dem.)*

M. Éric Michoux . Ce n'est vraiment pas au niveau...

Mme la présidente . La parole est à M. Sébastien Chenu.

M. Sébastien Chenu . Avoir besoin d'une fiche pour annoncer un tel constat en dit long sur votre incapacité à lutter contre la menace islamiste. C'est nul ! *(Les députés des groupes RN et UDR se lèvent et applaudissent. – Protestations sur les bancs des groupes EPR et SOC.)*

M. Erwan Balanant . Vos propos sont indignes d'un vice-président de l'Assemblée !

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 970

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur (MD)

Ministère attributaire : Intérieur (MD)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 novembre 2025